

## Pisciculture 2020

# Hausse de la production piscicole pour la consommation humaine

En 2020, la production de salmonidés pour la consommation humaine progresse de 9,7 % sur un an bénéficiant d'une baisse des importations induite par la crise de la Covid-19. La production de poissons élevés en eau de mer progresse aussi de 2,5 %, mais les prix moyens de vente baissent de 3,9 %. Les poissons en étang et les salmonidés pour le repeuplement et les parcours de pêche subissent la crise sanitaire avec le confinement et la fermeture de la pêche récréative (respectivement - 8,8 % et - 26,3 %). L'emploi en équivalent temps plein (ETP) baisse en raison des fermetures des parcours de pêche. L'emploi permanent augmente, les entreprises privilégiant les emplois permanents à ceux temporaires. La production de salmonidés augmente en régions Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes, et baisse en Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France. La pisciculture en étangs progresse dans la Dombes et se replie dans la Brenne et le Grand Est. La production de poissons élevés en eau de mer augmente en Méditerranée et dans les Hauts-de-France.

La pisciculture est la deuxième filière d'aquaculture en France derrière la conchyliculture, avec 25 % des ventes aquacoles en volume et 31 % en valeur. En 2020, les 521 entreprises piscicoles produisent 46 749 tonnes de poissons et 154 tonnes d'œufs pour la consommation, pour respectivement 206,3 et 27,6 millions d'euros. La France est le quatrième producteur de poissons d'élevage de l'Union européenne derrière la Grèce, l'Espagne et l'Italie.

### Hausse de la production de salmonidés

En 2020, 34 531 tonnes de salmonidés destinées à la consommation humaine ont été produites en France, soit + 9,7 % de plus qu'en 2019 (tableau 1). Le chiffre d'affaires de la filière atteint 125,7 millions d'euros, en hausse de 11,7 % sur un an. La truite arc-en-ciel représente 98,7 % des ventes de salmonidés d'eau douce pour la consommation humaine, devant la

truite fario. Cette hausse du marché à la consommation s'explique par une demande qui progresse et une plus faible concurrence, la crise de la Covid-19 ayant ralenti les

importations. Sur longue période, la production salmonicole retrouve son niveau de 2003 (graphique), très en deçà des 48 747 tonnes produites en 2001 (- 23,1 %).

**Tableau 1**

La production piscicole en 2020 par espèce et par rapport à 2019, hors éclosion

Espèce	Volume	Évolution 2020/2019	Valeur	Évolution 2020/2019	Prix moyen	Évolution 2020/2019
	tonne	%	million d'€	%	€/kg	%
<b>Poissons d'élevage pour la consommation humaine</b>						
Salmonidés élevés en eau douce	34 531	9,7	126	11,7	3,6	1,9
Poissons élevés en eau de mer	5 847	2,5	50	- 1,5	8,6	- 3,9
Poissons d'étang	2 982	- 8,8	13	- 11,6	4,2	- 3,1
Poissons d'eau douce hors étang	406	8,1	3	68,2	6,5	55,6
<b>Ensemble</b>	<b>43 766</b>	<b>7,2</b>	<b>191</b>	<b>6,6</b>	<b>4,4</b>	<b>- 0,5</b>
<b>Poissons d'élevage pour le repeuplement ou les parcours de pêche</b>						
Salmonidés élevés en eau douce	2 983	- 26,3	15	- 26,7	5,1	- 0,6
<b>Œufs de poissons d'élevage pour la consommation humaine</b>						
Œufs de truite	110	- 0,7	2	3,6	22	4,3
Caviar d'esturgeon	44	1,4	25	1,1	570,6	- 0,3
<b>Ensemble</b>	<b>154</b>	<b>- 0,1</b>	<b>28</b>	<b>1,3</b>	<b>179,3</b>	<b>1,4</b>

Note : Les volumes sont en équivalent poids-vif exprimés en tonne.

Lecture : En 2020, 34 531 tonnes de salmonidés sont vendues à destination de la consommation humaine, en hausse de 9,7 % par rapport à 2019.

Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2020 et 2019

Le caviar d'esturgeon et les œufs de truite se maintiennent à un niveau proche de celui de 2019 : baisse de 0,1 % en volume et hausse de 1,3 % en valeur.

### Le volume de poissons élevés en eau de mer augmente

En 2020, le volume des ventes de poissons élevés en eau de mer progresse (+ 2,5 %), mais la valeur de ces ventes baisse (- 1,5 %). L'arrêt de la restauration commerciale pendant les périodes de confinement de la Covid-19 a contraint certaines entreprises à trouver d'autres débouchés, et baisser leur prix de vente (cf. encadré).

La production s'élève à 5847 tonnes pour 50,2 millions d'euros. Les principales espèces produites sont le bar ou loup (40,5 %), la dorade royale (34,2 %) et le maigre (8,6 %). La production retrouve son niveau de 2011, loin des 8050 tonnes de 2006 (- 27,2 %).

### Baisse des poissons en étang et des salmonidés pour le repeuplement et les parcours de pêche

Les ventes de poissons d'étang baissent en volume (- 8,8 %) et en valeur (- 11,6 %) sur un an : 2 982 tonnes sont ainsi produites pour 12,6 millions d'euros. La sécheresse, les prédateurs et la crise sanitaire de la Covid-19 expliquent cette baisse. Les principales espèces produites sont la carpe commune (46,3 %) et le gardon/rotengle (25,8 %).

La crise sanitaire a aussi fortement touché le secteur des salmonidés pour le repeuplement et les parcours de pêche. Avec de longues périodes de fermeture, les ventes ont chuté de 26,3 % en volume et de 26,7 % en valeur.

### Léger repli de l'emploi en équivalent temps plein (ETP)

Le volume de travail dans les entreprises de pisciculture baisse

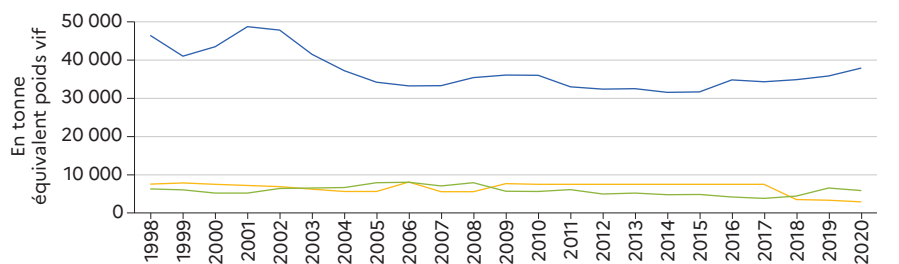
avec - 1,7 % des ETP sur un an (tableau 2). Le confinement et la fermeture des parcours de pêche nécessitent moins de main-d'œuvre saisonnière. Les emplois temporaires baissent de 23 %. Face aux difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée, les entreprises choisissent par contre de pérenniser leurs effectifs : les emplois permanents augmentent de 1,1 %.

### Hausse hétérogène de la production de salmonidés en région

La hausse de la production française de salmonidés ne se répercute pas à toutes les régions de production. Première région de production, la Nouvelle-Aquitaine baisse sa production de 2,1 % (carte 1). La production baisse également dans les Hauts-de-France, troisième région de production (- 6,8 %).

#### Graphique

Production piscicole en France métropolitaine de 1998 à 2020



— Salmonidés et autres poissons d'eau douce (hors étang) — Poissons élevés en eau de mer — Poissons d'étang

Note : Les volumes sont en équivalent poids vifs.

La production en étang n'a pas été mise à jour entre 2008 et 2017.

Lecture : En 1998, en France métropolitaine, 46 408 tonnes de salmonidés et autres poissons d'eau douce (hors étang) sont produites, 6 290 de poissons élevés en eau de mer et 7 539 de poissons élevés en étang.

Source : Eurostat

Tableau 2

Emploi piscicole en 2020 et évolution sur un an

	2020	Évolution 2020/2019 (%)
<b>Effectif total</b>	<b>2 850</b>	<b>- 3,9</b>
Effectif permanent	2 377	1,1
Effectif occasionnel	473	- 23,0
Effectif en ETP	2 047	- 1,7

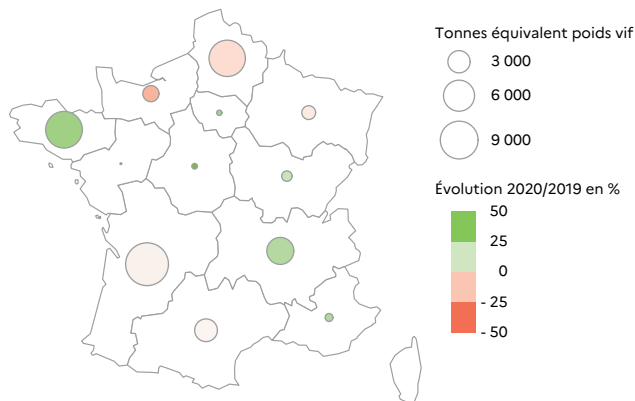
Note : Toutes les personnes travaillant dans l'entreprise sont comptabilisées : les dirigeants et employés, salariés et non salariés, quel que soit leur convention collective de rattachement. Lecture : En 2020, 2 850 personnes travaillent dans des entreprises piscicoles, soit - 3,9 % de moins qu'en 2019.

Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2020 et 2019

#### Carte 1

Production piscicole en France métropolitaine en 2020

##### Salmonidés



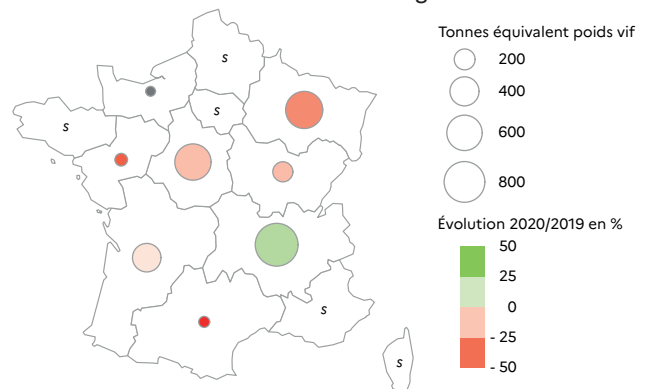
Lecture : En 2020, 11 647,5 tonnes de salmonidés sont produites en région Nouvelle-Aquitaine.

Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2020

#### Carte 2

Production piscicole en France métropolitaine en 2020

##### Pisciculture en étangs



Note : « s » résultat non publiable pour raison de secret statistique.

Lecture : En 2020, 887 tonnes de poissons d'étangs sont produites en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2020

La production en Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième et quatrième région de production, augmente respectivement de 28,8 % et 20,8 %.

### Baisse de la production de poissons d'étangs partout sauf en Auvergne-Rhône-Alpes

Les trois principales zones de production de poissons d'étangs sont la Dombes, la Brenne et le Grand Est (carte 2).

La région Auvergne-Rhône-Alpes, qui possède une majorité des entreprises de la Dombes, progresse de 20,8 %. La production baisse par contre dans la Brenne (- 14,5 % en Centre-Val de Loire) et dans le Grand Est (- 29,3 %).

### Hausse des poissons d'eau de mer dans le Nord et en Méditerranée

Plus de trois quarts des poissons élevés en eau de mer sont produits

en Corse, dans les Hauts-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La production de ces trois régions et de l'Occitanie augmente de 5 % en 2020, alors que celle des autres régions baisse de 8,6 %.

**Anaël Delorme**

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

## La pisciculture affectée par la crise de la Covid-19

La plupart des entreprises de la pisciculture déclarent avoir été affectées par la crise de la Covid-19 : 65 % en eau douce, 46 % en étang et 54 % en eau de mer (tableau 3).

Dès le début du confinement, les entreprises sont impactées : fermeture des restaurants et des parcours de pêche, limitations dans le transport des poissons. Les salmonicultures ont réussi à passer la crise, bénéficiant d'une moindre concurrence avec la baisse des importations. La période a été toutefois plus compliquée pour les entreprises en étangs ou proposant de la pêche récréative, ainsi que pour les entreprises de poissons élevés en eau de mer spécialisées dans la vente destinée à la restauration.

### Des adaptations diverses face à la crise

Durant la période du confinement, les salmonicultures font évoluer leur pratique d'élevage. 23 % des entreprises décident ainsi de rationner l'alimentation des poissons pour ralentir leur croissance. 16 % choisissent au contraire de vendre des poissons plus gros que prévus, en maintenant la même alimentation, mais en décalant la date de mise sur le marché. 19 % des piscicultures en eau de mer choisissent la même stratégie. Les piscicultures font également évoluer leurs pratiques de vente. Elles augmentent les ventes directes (22 % des piscicultures en eau douce hors étang, 10 % des

piscicultures en étang et 16 % des piscicultures en eau de mer). Devant la fermeture des restaurants, 12 % des piscicultures en eau de mer augmentent les ventes vers les grandes et moyennes surfaces, avec des prix moins élevés.

Les entreprises mobilisent l'ensemble des mesures d'urgence gouvernementales avec le recours à au moins l'une d'entre elles pour plus de la moitié des piscicultures en eau douce hors étang et des piscicultures en eau de mer. Le chômage partiel est le premier dispositif mobilisé par les entreprises en eau douce hors étang (23 %). Les piscicultures en eau de mer utilisent principalement le prêt de trésorerie de l'État et le délai de paiement des échéances sociales (33 % pour chacune des mesures). Les entreprises exploitant de nombreux étangs bénéficient du fond d'aide solidarité pour les TPE (16 %) et du prêt de trésorerie de l'État (11 %).

En revanche, les mesures spécifiques à l'aquaculture sont plus faiblement utilisées. Très peu de piscicultures mobilisent le dispositif de compensation de la perte de chiffre d'affaires (mesure 55 du FEAMP<sup>1</sup>) : ce dernier est jugé complexe, trop tardif et utilisable que pour les entreprises ayant de fortes pertes de chiffre d'affaires (franchise de 20 %). En revanche, les piscicultures ont eu plus souvent recours au plan de relance « pêche-aquaculture », en particulier en pisciculture en eau de mer (46 %).

**Tableau 3**  
Impact de la crise de la Covid-19 sur les entreprises piscicoles en 2020 (en %)

	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
<b>Impactés par la Covid-19</b>	<b>65,1</b>	<b>46,3</b>	<b>54,2</b>
<b>Principales mesures d'adaptation</b>			
Rationnement de l'alimentation des poissons	22,9	8,4	4,7
Augmentation des ventes directes	22,3	9,8	16,3
Grossissement des poissons à des calibres supérieurs à ceux initialement prévus	15,8	8,9	18,6
Augmentation des ventes à la GMS	4,5		11,6
<b>Principales mesures d'urgences mobilisées</b>			
Aucune mesure d'urgence	44,7	68,8	41,7
Chômage partiel	22,8	7,4	12,5
Prêt trésorerie État	21,6	11,4	33,3
Fonds aide solidarité TPE	21,3	15,9	16,7
Rééchelonnement crédit bancaire	14,1	7,4	25,0
Délai de paiement des échéances sociales	12,5	6,3	33,3
<b>Mesures spécifiques</b>			
Compensation de la perte de CA (mesure 55 du FEAMP)	6,4	4,0	8,3
Plan de relance « pêche-aquaculture »	27,7	11,9	45,8

Lecture : En 2020, 65,1 % des entreprises de pisciculture en eau douce hors étang sont affectées par la crise de la Covid-19.

Source : Agreste - Enquête Aquaculture 2020

1. FEAMP : fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-feamp>

## Source et définitions

### Source

**L'enquête annuelle Aquaculture** : chaque année, l'enquête Aquaculture mesure le volume et la valeur de la production aquacole en France métropolitaine pour l'exercice comptable clôturé l'année précédente. Elle évalue également l'emploi concerné par ces activités. En 2020, des questions spécifiques sur la crise sanitaire de la Covid-19 ont été ajoutées pour toutes les entreprises aquacoles.

L'enquête est réalisée auprès de toutes les entreprises de France métropolitaine avec une activité principale ou secondaire d'aquaculture. Les entreprises aquacoles sont des unités légales indépendantes identifiées par leur numéro Siren (entrepreneur individuel ou société exerçant une fonction de production).

Les productions des départements d'Outre-mer ne sont pas comptées dans cette publication. Un premier recensement de ces activités est prévu en 2022.

### Définitions

**Production aquacole** : la production aquacole vendue comptabilise les premières ventes finales de produits aquacoles. Pour les piscicultures sont comptabilisés les poissons et les œufs destinés à la consommation humaine, ainsi que les poissons utilisés pour le repeuplement ou les parcours de pêche. Les poissons d'ornement ne sont pas comptabilisés.

**Équivalent temps plein (ETP)** : un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1600 heures travaillées sur l'année).

## Pour en savoir plus

Sur le site Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

- Données 2016 – 2017 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd1908/detail/>
- Données 2018 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2003/detail/>
- Données 2019 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2105/detail/>
- Données 2020 : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2116/detail/>

Sur le site d'Eurostat :

- Production de l'aquaculture à l'exception des écloséries et nurseries (à partir de 2008) : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish\\_aq2a/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish_aq2a/default/table?lang=fr)
- Production de l'aquaculture d'œufs de poissons destinés à la consommation humaine (à partir de 2008) : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish\\_aq2b/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/fish_aq2b/default/table?lang=fr)

Sur le site de la FAO (<http://www.fao.org>) :

- La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 (rapport digital, rapport téléchargeable, histoire interactive) : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9229fr>
- Production aquacole mondiale (1950-2019) : <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-aquaculture-production/query/en>